



# RAPP ORT DE GESTI ON

# 2021

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
DE CONSOMMATION DU PERSONNEL  
DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES  
ET FINANCIERS

# Société ma i

Société anonyme à capital  
variable de 168 477 €  
6, rue Louise Weiss - 75013 PARIS  
R.C.S. Paris 302 969 985

m -

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ .....	P.04
2 BILAN SOCIAL .....	P.10
3 RÉSULTATS COMPTABLES.....	P.12
4 PERSPECTIVES 2022 .....	P.16

ire

# Activité de la société



***E**n 2021, l'activité de la Coop Minefi s'est à nouveau déroulée dans un contexte extrêmement difficile avec une succession de vagues de la COVID 19 qui a entraîné un recours très élevé au télétravail durant plusieurs mois.*

*A titre d'exemple, le taux de présence du 1er trimestre 2021 oscillait entre 20 et 25%. Cette situation a entraîné une nouvelle baisse du CA sur nos activités traditionnelles (magasins, exposants et distribution automatique).*

*Pour autant, la Coop Minefi n'est pas resté inactive et de nombreux services ont redémarré comme la serrurerie/cordonnerie, distributeur de jus d'orange. Un réparateur de bijoux est également venu étoffer notre offre de conciergerie. De nouveaux exposants ont également été recrutés.*

*Nous avons pu reprendre nos traditionnels marchés entre deux vagues de la Covid 19.*

*Pour compenser la baisse du CA des exposants en magasin et leur permettre de continuer leurs activités, la Coop Minefi leur a ouvert plusieurs sites du Ministère comme Sully, Necker, Noisy Centre, Noisy Montaigne et la DDFiP du 93 en plus de l'Atrium.*

*Il a fallu également continuer nos efforts pour gérer au mieux les stocks en réduisant les achats lors des pics de contamination et en faisant tourner les stocks en fonction du potentiel commercial de chaque magasin.*

*De nombreuses remises ont été accordées afin d'éviter la perte de produits alimentaires réduisant d'autant nos marges.*

*La Coopérative et son équipe s'est une nouvelle fois adaptée pour rester aux côtés des personnels et des services administratifs en étant ouverte lors de ses différentes vagues.*

*La Coop Minefi pour la deuxième année consécutive a continué de proposer ses services aux différentes administrations de notre Ministère pour fournir les produits permettant de protéger les agents (masques, gel hydro-alcoolique, lingettes...).*

*Ces produits étaient également disponibles dans nos cinq magasins pour le personnel à des prix très attractifs.*

*Cette activité a rendu un grand service aux administrations et la demande est restée forte lors des pics de la COVID 19. Compte tenu de la baisse des prix sur ces articles, le CA de cette activité est toutefois resté inférieur à celui de l'an dernier.*

# GÉNÉRALITÉS

## FRÉQUENTATION DES MAGASINS

Les magasins de la Coop ont accueilli 95 209 clients en 2021 contre 87 545 clients en 2020, soit une hausse de 8,7%.

Bien qu'il n'y ait pas eu de fermeture de sites du ministère, nous avons connu de nombreuses périodes où le télétravail était la norme expliquant cette hausse très relative. Mis à part le magasin de Montreuil (- 8,7%) qui connaît une baisse pour la deuxième année consécutive, les autres magasins ont progressé légèrement.

A noter cependant la forte hausse de Montrouge (+57,6%) s'expliquant par le fait que le magasin était fermé 3 mois en 2020 contre 1,5 mois pour les autres magasins. L'INSEE ayant souhaité mettre 100% de son personnel en télétravail lors du 2ème confinement fin 2020.

Le nombre de factures administratives est passé de 581 en 2020 à 421 en 2021, cette baisse s'explique par les commandes moins importantes de l'administration.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (CA) global de la Coopérative a baissé de 12,91 % passant de 793 540 € en 2020 à 691 133 € en 2021

### Chiffre d'affaires des magasins

Le panier moyen a progressé dans la majorité des magasins : +17 % à Montrouge, +12,1 % à Montreuil, +6,9% à Turgot, -1,1 % à Ivry et -5,9 % à Vauban.

Le chiffre d'affaires des magasins passent de 653 011 € à 520 506 € en 2021, soit une baisse de 20 % qui s'explique par une diminution du nombre et de la valeur des facturations du magasin Vauban.

En 2021, la facturation des produits sanitaires à destination des services administratifs s'est élevé à 115 926 € en 2021 contre 256 264 € en 2020

### Chiffre d'affaires des ventes en ligne

Les ventes d'électroménager repartent à la hausse grâce à la combinaison de la refonte du site internet et de l'efficacité de la personne en charge de ce secteur. Ce chiffre d'affaire passe de 6 450 € en 2020 à 15 868 € en 2021.

Le site institutionnel [www.coopminefi.fr](http://www.coopminefi.fr) devient l'unique site et regroupe dans un onglet la partie institutionnelle de l'ancienne version, auquel se rajoute trois onglets proposant des informations concernant les magasins, la vente en ligne et les services de conciergerie.

Un module de paiement est également disponible via un partenariat avec la Société Générale permettant de régler l'acquisition de l'action Coop Minefi mais également de régler ses achats en ligne.

Ce nouveau site est plus simple et plus convivial. Le contrôle de la qualité d'adhérent est réalisé non plus lors de la connexion mais lors de la commande.

A terme, notre souhait est de pouvoir automatiser la réservation de certains services de conciergerie depuis ce site.

### Commissions de la distribution automatique

Son montant passe de 101 885 € en 2020 à 114 123 € en 2021, soit une hausse de 12%.

Bien que le Ministère soit resté ouvert toute l'année, certaines vagues de la COVID 19 ont entraîné des taux de présences inférieurs à 25% durant plusieurs mois ne permettant pas d'obtenir une réelle amélioration.

Pour autant, la Coop Minefi poursuit le développement de ce secteur d'activité. Début 2021, la Coop Minefi a pris en charge la distribution automatique du nouveau siège de la DDFIP 93.

Enfin, un nouveau partenariat avec la Maison de l'orange a été conclu afin de mettre à disposition deux distributeurs (Necker et Colbert) de jus d'orange frais en mars 2021.

### Commissions commerçants et service de conciergerie

Son montant passe de 31 694 € en 2020 à 37 280 € en 2021, soit une hausse de 18%.

Cette augmentation équivaut en réalité à une diminution. En effet, la baisse de fréquentation des magasins a entraîné une baisse du CA des exposants et donc de nos commissions.

Cette situation a été détectée dès la fin du 1er semestre et des mesures ont été engagées immédiatement afin de corriger cette diminution des commissions.

Nous avons mis en place un système de location d'emplacement forfaitaire sur plusieurs sites du ministère ne disposant pas de Coop comme Necker, Noisy Montaigne, Noisy Centre, Atrium et Bobigny.

Cette nouveauté est très appréciée des exposants qui y trouvent une nouvelle opportunité de faire des expositions dans un contexte où la plupart des CE ont arrêté cette activité. Elle est également très appréciée de collègues car cela participe à animer le lieu de travail dans une période plutôt morose.

Ces recettes permettent enfin de compenser la diminution des commissions versées par les exposants présents dans les magasins.

Afin d'améliorer notre gestion, un changement comptable est intervenu en 2021. Les commissions des services de conciergerie étaient auparavant affectées avec celles des exposants en magasin. Elles sont désormais rattachées à des imputations comptables par prestation.

A noter que l'offre boulangerie est présente chaque jour à Vauban et à Turgot le mardi et jeudi. Cette présence est très appréciée par la clientèle

### Redevances publicitaires

La Coop Minefi a depuis plusieurs années des partenariats qui consistent à référencer les sites internet de nos partenaires, mettre à disposition leurs revues dans nos magasins et leur permettre de tenir des stands d'informations dans nos magasins.

Cette recette passe de 500 € en 2020 à 1750 € en 2021 grâce à notre recherche de nouveaux partenaires.

### Chiffre d'affaires de la distribution automatique appartenant à la Coop

En 2021, la Coop a acquis un distributeur automatique Nespresso avec paiement en CB pour le magasin Vauban. L'objectif étant de réduire la vente des cafés individuels en caisse et d'augmenter nos ventes. Le CA de l'appareil est de 1607 € depuis février 2021.

## LA VIE DES MAGASINS

### Travaux-Aménagements

En raison de la poursuite de la crise sanitaire, la Coop a décidé de reporter ses investissements une nouvelle fois.

Pour autant, nous avons acquis un totem vidéo tactile situé dans la cafétéria Vauban avant l'entrée de la Coop. L'objectif immédiat est d'améliorer la visibilité des exposants et des opérations commerciales engagées tout au long de l'année. A terme, le mode tactile sera activé afin de permettre de consulter notre site, voire de réserver des services de conciergerie.

Nous avons également acheté un distributeur Nespresso avec paiement par CB pour le magasin Vauban.

Le remplacement des rayonnages de la Coop Montrouge a commencé en 2021 et sera étalé jusqu'en 2022.

### Les inventaires

La Coop a effectué plusieurs contrôles des stocks en 2021 par échantillonnage.

La valeur des stocks a diminué en 2021: 109 066 € contre 134 909 € en 2021. Cette variation s'explique par la nouvelle vague de décembre qui a conduit à limiter nos achats au strict minimum faute de visibilité sur la durée de la 5ème vague.

L'inventaire de fin d'année a été effectué par le personnel du siège à Turgot, Montreuil, Ivry, Montrouge et par des équipes mixtes pour l'entrepôt et Vauban

## SITE DE VENTE EN LIGNE

Le montant des ventes s'élève à 15 868 € contre 6 450 €, soit une hausse de 146 % par rapport à 2020. Ces ventes concernent essentiellement des ventes de petit et gros électroménager, en ligne, mais également en vente directe auprès du nouveau responsable du site. La marge commerciale sur ces produits s'élève à 5 % en moyenne.

A noter que les délais de livraison trop long de notre partenaire ont découragé de nombreux clients potentiels.

**Le nouveau site de la Coop Minefi a fait l'objet d'un effort de simplification par rapport à l'ancien site partagé avec la Banque de France. Il s'articule en 4 onglets :**

- **Un onglet sur la Coop Minefi** qui reprend les informations institutionnelles (statuts, documents des Assemblées Générales) ;
- **Un onglet présentant les 5 magasins** (horaires, adresses...);
- **Un onglet concernant la vente en ligne.** Plusieurs contrats ont été signés avec des partenaires qui proposent des remises à nos actionnaires. Cet onglet est constitué de plusieurs rayons renvoyant sur les sites commerciaux de nos partenaires (vente de vélos, bijoux, voitures, parfums) ou sur le responsable du site de vente en ligne pour la prise de commande (ex : hi-fi, électroménager, catalogue Coop, nouveautés).
- **Enfin, le dernier onglet qui présente nos services de conciergerie** classés en trois thèmes (bien-être, pratique et alimentaire) ainsi que les partenariats publicitaires.

Le site dispose également d'un module pour payer en ligne l'action nécessaire pour pouvoir bénéficier de nos services ainsi que d'un module pour payer ses achats

## RELATIONS FOURNISSEURS

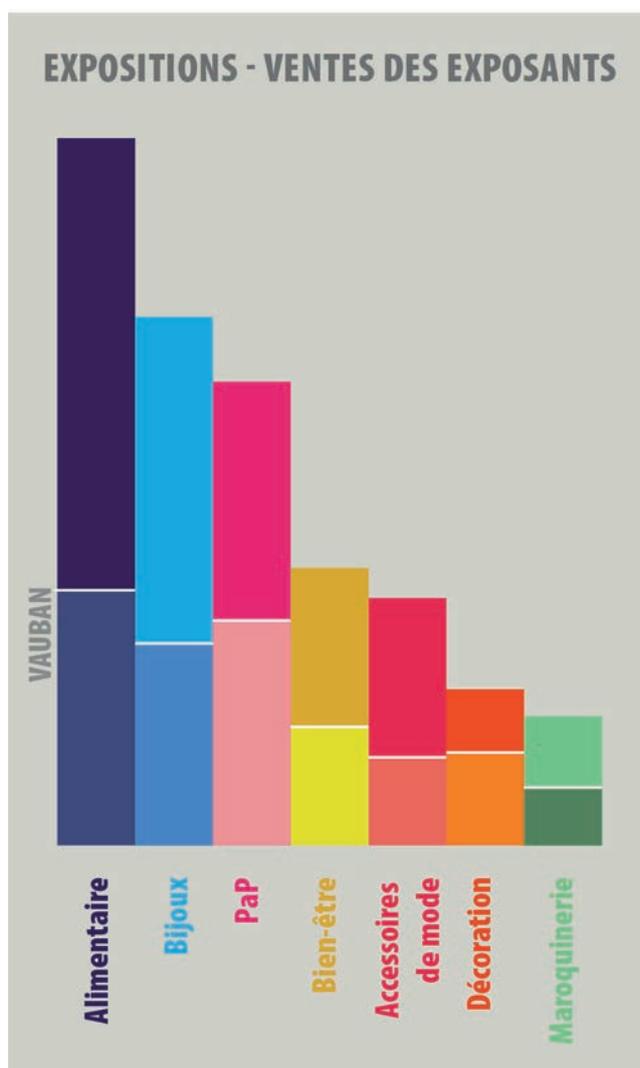
### LES EXPOSANTS

660 ventes par des exposants ont été organisées cette année, soit une légère hausse par rapport à 2020 malgré un contexte toujours aussi difficile.

**Les expositions-vente sont détaillées ci-après, par ordre décroissant :**

- **Alimentaire** : 186 (67 Vauban, 119 autres) ;
- **Bijoux** : 139 (53 Vauban, 86 autres) ;
- **Prêt à porter** (hommes, femmes, enfants) **et lingerie** : 122 (59 Vauban, 63 autres) ;
- **Cosmétiques, bien être** : 73 (31 Vauban, 42 autres) ;
- **Accessoires de mode** : 65 (23 Vauban, 42 autres) ;
- **Décoration, linge de maison** : 41 (24 Vauban, 17 autres).

- **Maroquinerie** : 34 (15 Vauban, 19 autres) ;



La répartition des expositions restent relativement stables par rapport à l'année 2020. La vente de produits alimentaires devient majoritaire dans la répartition des expositions.

Au sein du magasin de Vauban, 43 expositions ont généré au moins 65 € de commissions. Et pour les autres supérettes, 68 exposition ont généré au moins 40 € de commissions. Ces deux montants représentent le coût théorique de la location d'espace dans les magasins en cas d'absence de l'exposant à Vauban pour le premier et les autres magasins pour le second.

L'année 2021 a marqué une nouvelle fois notre volonté de renouveler le réseau des exposants. Celle-ci s'est traduite par le recrutement de 23 nouveaux partenaires (16 en 2020) plus axés dans le domaine alimentaire. Tous ces partenariats ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires de la COOP.

Le boulanger « *Le Fournil Briard* » a généré 7 928 € de commissions en 2021 contre 5 094 € en 2020. Il est désormais présent à Noisy Centre, Noisy Montaigne, Bobigny et Ivry.

La boulangerie Portier a généré 2 443 € de commissions (1 431 € en 2020), elle est présente à Vauban et Turgot.

Les autres exposants ont généré 23 842 € de commissions (dont marchés) et 3 064 € pour les services de conciergerie contre 24 347 € en 2020.

Les commissions encaissées au titre des encarts publicitaires publiés sur le site de vente en ligne ont généré 1750 € de recettes en 2021 contre 500 € en 2020.

### LES MARCHÉS D'ANIMATION

En raison de la situation sanitaire, la Coop n'a pu organiser que six marchés en 2021 contre 2 en 2020 et 11 en 2019.

Le premier marché s'est déroulé le 21 juin 2021 afin de fêter le début de l'été.

Deux marchés ont également été organisés dans le cadre des semaines du développement durable.

L'un s'est tenu à Bercy le 27 et 28 septembre en présence de Truffaut et d'exposants spécialisés dans les produits bio.

L'autre s'est tenu du 4 au 8 octobre à la demande de la DGDDI de Montreuil à raison d'un exposant par jour, toujours dans le domaine des produits naturels et bio.

**En décembre, la Coop a également organisé trois marchés de Noël :**

- le 2 décembre à Noisy Centre avec 7 exposants ;
- le 7 décembre à Bobigny avec 8 exposants ;
- le 9 décembre à Bercy avec 18 exposants.

Le marché de Montreuil a été annulé pour raison sanitaire. La Coop tient un stand lors de ses marchés afin de promouvoir ses produits et valoriser son image.

Le montant des commissions 2021 s'élève à 2 899 € contre 822 € en 2020 et 6 961 € en 2019.

**DISTRIBUTION  
AUTOMATIQUE**

Tous les sites ministériels de Centrale sont équipés par la Coopérative ainsi que les services de la DRFiP de Paris et quelques sites des DDFiP du 78, 93 et du 44. Depuis 2021, La Coop gère également le parc du nouveau siège de la DDFiP de Seine St Denis.

Deux distributeurs de jus d'orange ont été installés au ministère.

Faute de clientèle suffisante, la machine à sushi a été retirée.

Des négociations intervenues en 2021 avec la DDFiP du 78 et du 94 vont nous permettre d'étendre encore un peu plus notre parc aux directions de ces deux structures.

La Coop attache une grande importance à la prise en compte des nouvelles normes environnementales (détecteur de mug, utilisation des gobelets en carton, touillette en bois) et paiement dématérialisé (sans contact/smartphone).

Les machines à café disposent d'écrans de communication permettant d'améliorer la visibilité de la Coop en dehors du ministère. Ces écrans sont également utilisés pour relayer les informations des associations des MEF et de notre Ministère.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE  
DES ACTIONNAIRES ET DU  
CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ**

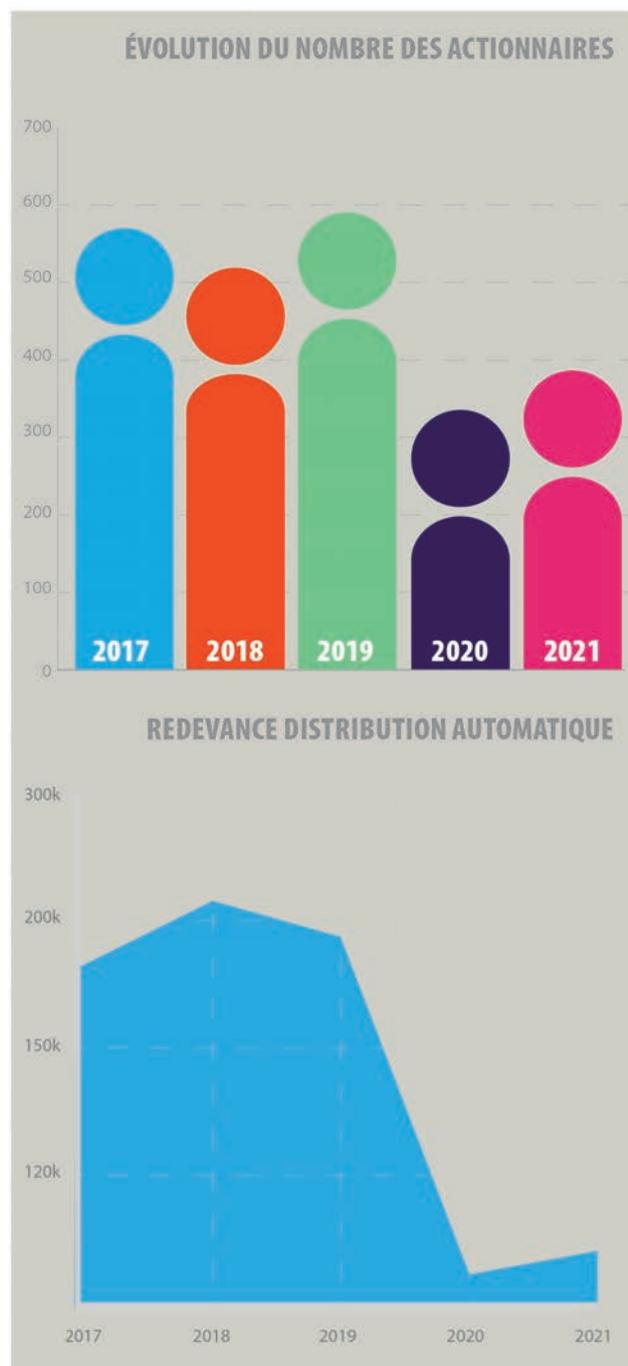
Les adhésions des coopérateurs sont en légère hausse pour 2021 : 394 nouveaux adhérents (332 en 2020 et 588 en 2019).

Un livret d'accueil intégrant la demande de la carte d'actionnaire est disponible dans les magasins afin de faciliter l'acquisition de notre action.

Une nouvelle fois, il n'a pas été possible de participer à l'accueil des nouveaux agents de la DGFIP affectés en Centrale mais la Coop a pu envoyer ce livret dématérialisé par l'intermédiaire de l'administration.

63 sociétaires ont demandé le remboursement de leur action (61 en 2020 et 69 en 2019).

Le nombre total d'actionnaires s'élève désormais à 34 966 pour un capital de 168 477 € au 31 décembre 2021 (165 125 € en 2020).



# Bilan social



## EFFECTIFS

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la société coopérative est composé de 24 personnes (12 femmes et 12 hommes) et 2 fonctionnaires des ministères économiques et financiers (MEF) placés en mission.

- **2 salariés** sont titulaires d'un CDI.
- **22 salariés** sont des fonctionnaires des MEF détachés sur contrat de droit privé, pour un plafond d'emploi de 22 agents (depuis le 1er janvier 2021), le taux d'emploi des personnes handicapées au sein de la coopérative s'établit à 2,08 %.
- **2 fonctionnaires** de catégorie C, en instance d'affectation sont placés en mission auprès de la Coop Minéfi depuis les 1<sup>er</sup> août 2020 et le 1<sup>er</sup> septembre 2021, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2022 et 1<sup>er</sup> février 2023

## RECRUTEMENTS

Néant

## DÉPARTS DE LA SOCIÉTÉ

Une rupture conventionnelle a été signée avec l'un des salariés de droit privé assurant la fonction de responsable de l'entrepôt au 1<sup>er</sup> août 2021.

Un salarié fonctionnaire détaché sur contrat de droit privé assurant la fonction de responsable du site de vente en ligne a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Compte tenu de ses droits à congés, son remplacement est intervenu fin 2020.

## VIE DE LA SOCIÉTÉ

### ARRÊTS DE TRAVAIL

Le nombre de jours d'arrêt de travail pour maladie, s'est élevé à 450 pour l'ensemble du personnel en 2021. Soit une hausse de + 38,88 % par rapport à 2020 qui s'explique par un arrêt de longue maladie.

### FORMATION

Néant

### ACTION SOCIALE

**Au cours de cette année très difficile, la Coop a su faire preuve de solidarité à plusieurs niveaux :**

Nous avons invité La table de Cana qui est une entreprise de réinsertion par le travail à la Coop Vauban à

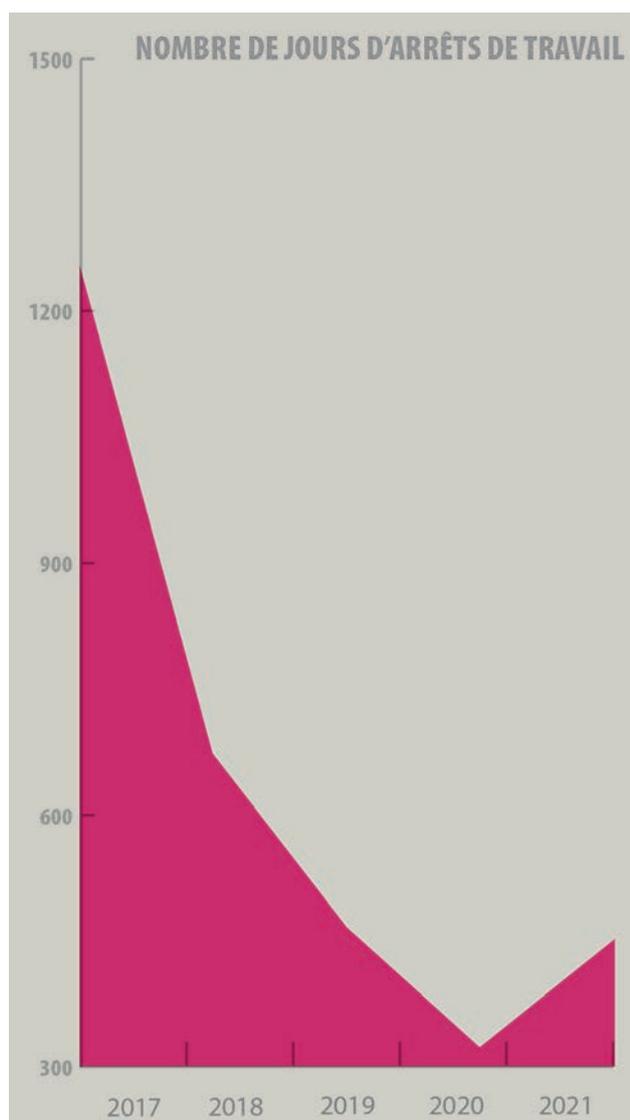
l'occasion des fêtes de Pâques et l'association Pik Pik durant le marché estival qui proposait des ateliers sur le développement durable.

**Au vu de la généralisation du télétravail dans les entreprises et du maintien des stages obligatoires par l'Education Nationale, la Coop a mis en place :**

- un stage d'observation pour un élève de 3<sup>ème</sup>, pour une durée d'une semaine.
- un stage obligatoire pour une étudiante en 1<sup>ère</sup> année de DUT- GEA, pour une durée de quatre semaines.
- un stage pour une étudiante en 1<sup>ère</sup> année de BTS audiovisuel pour une durée d'une semaine.

**Enfin, la Coop a participé à plusieurs collectes :**

- De produits d'hygiène, organisée par le SG en faveur d'une association venant en aide aux femmes en situation de précarité ;
- de jouets en faveur des restaurants du cœur pour le repas de Noël ;



# Résultats comptables



## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION : 2 285 372€

### Vente de marchandises

Les ventes de marchandises s'élevaient à 536 374 € en 2021 contre 659 461 € en 2020, soit une baisse de 18,68 %.

Bien que la demande de produits sanitaires par les services du ministère était toujours aussi forte, la valeur de ces produits a fortement chuté (49,90 € la boîte de masques en 2020 contre 4,90 € en 2021). S'ajoute les nombreuses périodes de télétravail dit sanitaire qui ont vidé le ministère de sa population.

La Coopérative a démontré une nouvelle fois sa capacité d'adaptation et son utilité dans un contexte de crise sanitaire grâce à son réseau commercial étoffé.

### Prestation de services

Les recettes des exposants et des services de conciergerie s'élevaient à 37 280 €, soit une hausse de 18 %. S'y ajoute 1 750 € de publicités sur internet en augmentation de 250 %.

Le montant des commissions perçues sur la distribution automatique est également en légère hausse de 12%, soit un montant de 114 123 €.

Un nouvelle recette fait son apparition cette année au titre des ventes de capsules Nespresso grâce au distributeur appartenant à la Coop Vauban.

L'addition de ces deux résultats forme le chiffre d'affaires global qui s'élève à 691 133 € en 2021 contre 793 540 € en 2020, soit une baisse de 12,91 %.

### Subvention d'exploitation

La subvention d'exploitation 2021 s'élève à 1 630 000 € contre 1 715 000 € en 2020, soit une légère diminution de 4,95 %.

Le solde de la subvention non consommée en 2021 s'élève à 80 613 € ; elle fera l'objet d'un remboursement en octobre par prélèvement sur le versement du solde de la subvention 2022

CHARGES D'EXPLOITATION : 2 225 883 €

### Achats de marchandises

Les achats ont diminué de 17,57 % passant de 481 743 € en 2020 à 397 069 € en 2021. Cette variation résulte de la baisse de la valeur des produits sanitaires et d'un taux de présence trop faible qui a conduit à réduire nos achats

### Autres charges d'exploitation

Ce poste passe de 117 264 € à 122 241 € et se compose principalement des dépenses pour :

- **La location des véhicules** pour 18 678 €, la variation de ce poste s'explique par la mise en place d'une location avec option d'achat à la place des anciens contrats de location.
- **L'entretien et la réparation** évalués à 29 028 € dont l'essentiel résulte de refacturation du Ministère.
- **L'informatique** pour 4 232 € qui concerne principalement le logiciel de gestion des caisses/stocks.
- **L'assurance** pour 9 026 € qui a augmenté une nouvelle fois mais avec des meilleures garanties.
- **Les honoraires des intervenants** de la Coopérative pour 34 224 € (expert-comptable, CAC, organismes de formation).
- **Les frais bancaires** pour 12 589 €.

Ces charges d'exploitation sont stables à l'exception du poste location des véhicules. Le passage à la location avec option d'achat (LOA) implique le versement d'un apport de 4024€ pour la voiture et 4 765 € pour le camion mais elle permet de devenir propriétaire des véhicules à la fin de la location et évite d'avoir à payer des frais de restitution

## Les impôts et taxes

Le solde de ce poste est en diminution passant de 93 322 € en 2020 à 41 969 € à 2021. Cette baisse résulte d'une taxe sur les salaires 2018 non réclamée par l'administration fiscale et prescrite au 2ème semestre 2021. L'annulation comptable de cette charge est venue réduire le solde de ce compte pour un montant de 46 961 €.

## La rémunération du personnel et charges sociales

La masse salariale globale de la Coop s'élève à 1 641 910 € contre 1 642 203 € en 2020.

A noter la mise en place d'une rupture conventionnelle pour un salarié de droit privé au début du 2ème semestre 2021. Compte tenu du versement d'une indemnité légale, les effets sur la masse salariale des privés ne se traduiront qu'en 2022.

Le recours au chômage partiel a été plus important en 2021 compte tenu des nombreuses vagues de Covid 19.

La Coop demande le remboursement du chômage partiel uniquement pour les salariés de droit privé mais ne demande pas le remboursement concernant celui des détachés.

## L'amortissement du matériel

L'amortissement du matériel corporel (mobilier) est stable compte tenu du faible niveau d'investissement en 2021 et du fait que certaines immobilisations sont totalement amorties. Cette charge passe de 20 485 € à 21 112 € en 2021.

Une provision pour dépréciation des stocks de 1583 € est comptabilisée pour faire face à la perte potentielle sur des lingettes dont la DDM est dépassée.

En considération de ces éléments, le résultat d'exploitation présente un solde positif de 97 002 en 2021 contre 91 530 € en 2020, soit une légère hausse de 5,98%.

## RÉSULTAT FINANCIER

### PRODUITS FINANCIERS : 254 €

Ils sont constitués par les intérêts générés par la résiliation des comptes à terme. Ces derniers sont en forte diminution (1756 € en 2020) car les CAT sont principalement échus par période de 18 mois.

### CHARGES FINANCIÈRES : 0 €

Le résultat financier reste stable et s'établit à 254 € en 2021 contre 1 586 € en 2020.

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

### PRODUITS EXCEPTIONNELS : 9 458 €

Ils se composent d'erreurs de caisse en notre faveur comptabilisées tout au long de l'année à hauteur de 138,06 €.

S'y ajoute quelques ajustements comptables, des doublons sur des encaissements et le remboursement de la CFE 2018, 2019, 2020 suite à une demande de dégrèvement accordée pour 8183 €.

### CHARGES EXCEPTIONNELLES : 1 032 €

Elles se composent d'erreurs de caisse en notre défaveur comptabilisées tout au long de l'année à hauteur de 76,22 €.

Ainsi que divers ajustements comptables et doublon sur des paiements exposants pour 955,78€.

Le résultat exceptionnel s'établit à 8 426 € en 2021 contre 4 156 € en 2020.

Le solde des erreurs de caisse pour les cinq magasins s'est encore une fois amélioré pour devenir positif de 61,84 € (-121 € en 2020 qui était déjà un très bon résultat).

## BÉNÉFICE RÉALISÉ PAR LA SOCIÉTÉ

Compte tenu du résultat financier et du résultat exceptionnel, la Coop Minéfi réalise un excédent avant impôt sur les sociétés de 68 169 € contre 97 272 € en 2020 et ce malgré un contexte économique très difficile.

Le montant de cet impôt sera de 13 808 €.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Sur ce résultat bénéficiaire net de 54 361 €, nous vous proposons d'affecter 334,7 € à la réserve légale et le solde en report à nouveau.

Il est également proposé d'affecter le « report à nouveau » 2021 (bénéfice 2020 non affecté) en réserve facultative pour 77 126 €.

## DIVIDENDES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices

## CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225 - 38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice

## ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration de la Coop est constitué de 12 administrateurs. M. DENECHÉAU a été élu président lors de l'assemblée générale de 2017 sur proposition du conseil d'administration.

Aucun renouvellement au poste d'administrateur n'est intervenu en 2021

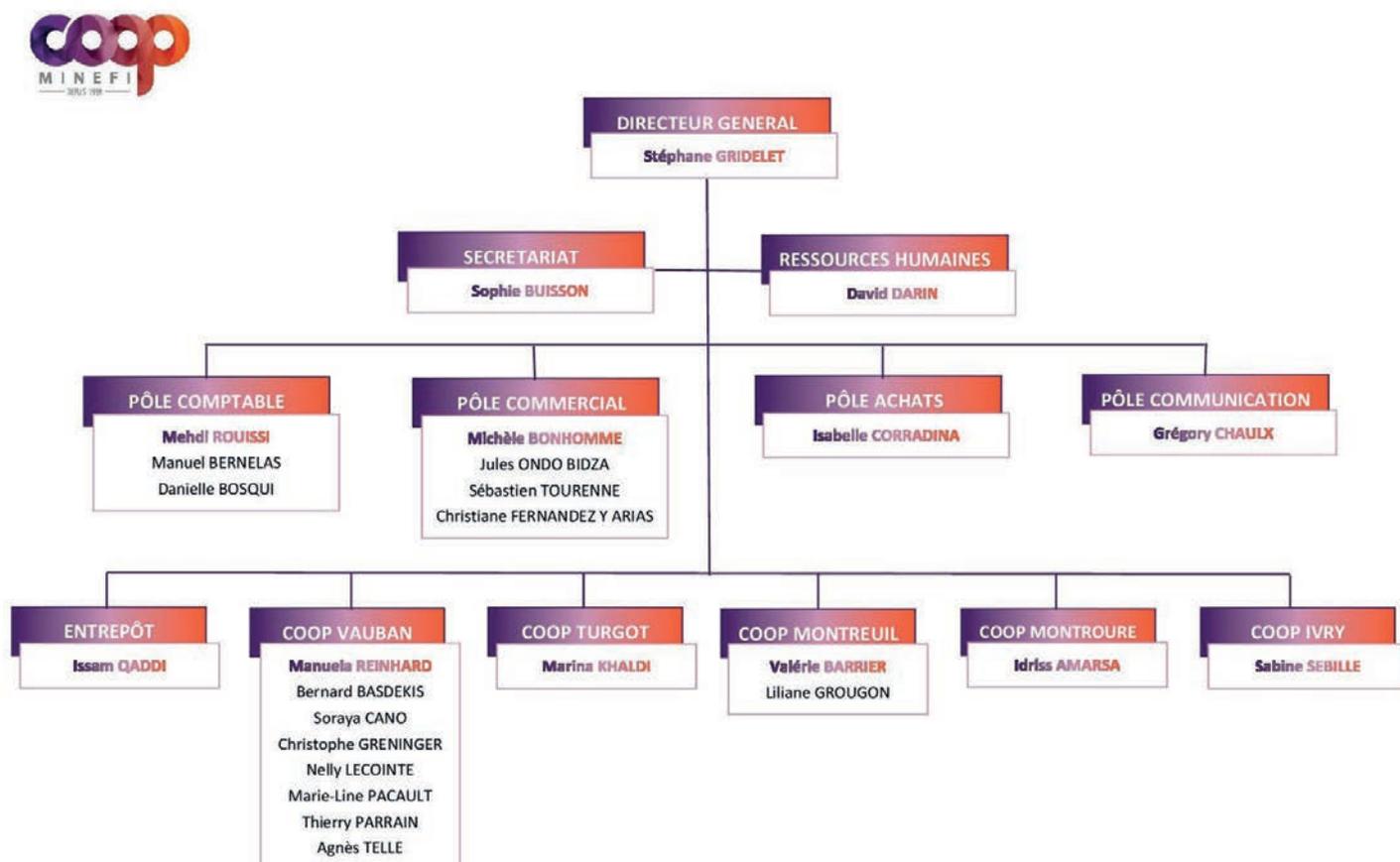
## TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez annexé au présent rapport, conformément à l'article R. 225-102 du Code du Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices avec les chiffres d'affaires hors taxe, conformément aux obligations réglementaires.

## RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du Conseil d'administration n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice 2021. Aucun des membres du conseil d'administration n'exerce de mandat social dans d'autres sociétés.

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA COOPERATIVE



# Perspectives 2022



*La fermeture de la cafétéria Vauban pour rénovation a entraîné une baisse de 15 à 20% du CA de Vauban alors que les restrictions sanitaires sont levées. En effet, l'accès au magasin est rendu plus difficile par la fermeture de ce point de passage.*

*L'importance des travaux engagés peut conduire à la fermeture de la cafétéria jusqu'à la fin du 1er semestre 2022.*

*Plus globalement, nous constatons une baisse des dépenses de nos clients notamment auprès de nos exposants. La raison est sans doute liée à une baisse réelle du pouvoir d'achat des collègues et au contexte international dégradé qui ne favorise pas la consommation.*

## INVESTISSEMENTS

Il est prévu de terminer l'installation des nouveaux rayonnages de la Coop Montrouge, d'investir dans un distributeur automatique Nespresso pour ce même magasin et d'acheter quelques présentoirs pour afficher nos informations.

Enfin, il est prévu d'installer un deuxième totem vidéo tactile pour un second magasin afin d'améliorer son attractivité en affichant les exposants du jour et les animations commerciales

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

**Exposants :** la Coop va continuer de recruter de nouveaux exposants afin de remplacer ceux qui ont cessé leur activité ;

**Conciergerie :** Certains de nos prestataires ont arrêté leurs activités. Des discussions sont en cours pour les remplacer et offrir de nouveaux services comme une manucure, un sophrologue, un barbier, une esthéticienne...

**Distribution automatique :** des négociations sont en cours afin d'installer nos distributeurs à cafés/confiseries dans les services directionnels de la DDFiP du 78 et du 94.

**Un partenariat** avec une entreprise spécialisée dans les fontaines en réseau vent d'être noué afin de proposer ce service en plein développement complémentaire à la mise à disposition de distributeur automatique.

**Magasins :** Compte tenu de l'application du zéro plastique dans les services administratifs, la Coop va proposer une nouvelle offre d'eau conditionnée en tetra pack et en bouteille en verre. Cette offre sera proposée à des services qui n'étaient pas clients afin d'augmenter nos parts de marché.

**Le rayon sport** sera étendu à d'autres coop après l'essai positif rencontré à la Coop Vauban.

**D'autres produits éco responsables** seront également testés sur Vauban

La mise en place d'une enveloppe budgétaire en 2022 pour améliorer la qualité de vie dans les DDFiP ouvre de nouvelles opportunités à la Coop. En effet, nous proposons notre **offre de goodies aux services administratifs**. Ce service pouvant aller de la conception du logo à la réalisation d'une maquette.

**Nous souhaitons terminer notre rapport de gestion en rendant hommage à Monsieur François DENECHÉAU, Président de la Coop Minefi, qui nous a quitté beaucoup trop tôt le 13 février 2022.**

Il s'est efforcé tout au long de son mandat à développer cette institution, veiller à sa bonne gestion tout en étant à l'écoute du personnel, des membres du Conseil d'Administration et des intervenants extérieurs en charge de s'assurer de la régularité des comptes.

Nous allons tous poursuivre son œuvre afin qu'il soit fier du travail réalisé.  
Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille pour qui nous avons une amicale pensée.







# TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

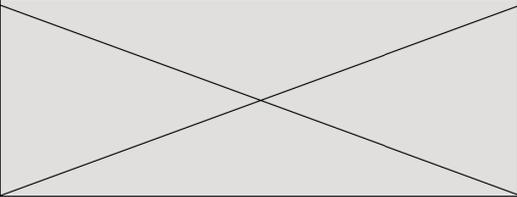
# ANNEXE 1

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	152 899	157 204	162 401	165 125	168 477
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 040 541	961 104	834 313	793 540	691 133
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	477 669	26 650	50 104	117 757	90 864
Impôts sur les bénéfices	144 492		4 597	19 874	13 808
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	375 928	12 531	24 292	77 398	54 361
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	33	28	22	24	23
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 020 403	912 557	1 062 806	1 031 106	1 009 054
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	702 916	599 649	684 958	611 097	632 856

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	28	X				28	62	X				62
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	42 803,10	42 803,10				42 803,10	50 233,72	50 233,72				50 833,72
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	7,57	7,57				7,57	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	X						6,46	6,46				6,46
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures	0						0					
exclus												
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0						0					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>					
	Non applicable						Non applicable					

**Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice**  
**(tableau prévu au II de l'article D. 441-4)**

	Article D. 441 – II. : Factures <i>reçues</i> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 – II. : Factures <i>émises</i> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	0	X				0	15	X				15
Montant cumulé des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0					0	20 070,36	845,36	6 323,56		12 901,44	20 070,36
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0					0	X					
Pourcentage du montant	X						2,58	0,11	0,81		1,66	2,58

total des factures émises dans l'année <i>(préciser : HT ou TTC)</i>					155 843,05					155 843,05
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>										
Nombre des factures exclues	0				0					
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0				0					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>										
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>				<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>					
	Non applicable				Non applicable					

**Art. 2.** – L'arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D. 441-4 du code de commerce est abrogé.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 mars 2017.

MICHEL SAPIN